

# Jetée six ans aux oubliettes, une sculpture va reprendre vie

■ « Les portes » de Michèle Saint-Rémy, artiste dont l'atelier se trouve à Orléans, avaient été achetées par la municipalité de gauche, en 2000, mais jamais exposées. Elles trouveront finalement leur place, mercredi, au parc floral.

C'est une histoire qui finit bien. Une sculpture de Michèle Saint-Rémy va prochainement prendre place dans un sentier du parc floral. Après être longtemps restée à l'atelier de l'artiste, situé au fond du porche du 9, faubourg Saint-Jean.

Pourtant, ces « portes » en bronze de 2,40 m de haut et, pour chaque battant, de 0,80 m de large, avaient été achetées en janvier 2000 sous la municipalité de Jean-Pierre Sueur. Mais n'ont jamais pu trouver une place dans la ville.

Michèle Saint-Rémy, qui ne veut en aucun cas en faire une affaire politique, établit le constat : « Jean-Pierre Sueur me l'a achetée à un prix tout à fait correct : c'est tellement rare que je ne me fasse pas avoir ! Sûrement parce qu'elle lui plaisait, aussi pour faire travailler un artiste, et pas pour la mettre quelque part. » Révélateur de ce que connaissent nombre d'artistes : « Soit une collectivité fait vivre l'art contemporain en passant une commande précise, soit on fait vivre l'artiste. »

## « Mes propositions n'allaient jamais »

Dans ce contexte, trouver une place à ces imposantes portes de bronze s'est avéré compliqué. Michèle Saint-Rémy « aime les sculptures en ville ». Les bâtiments publics ont été passés en revue : « Au fil du temps, je les ai tous pris, mais cela n'allait jamais. » La médiathèque ? Interdit dans le cahier

## Les portes créées rue de Limare

L'artiste a travaillé, en 1978, pour la coopérative de l'habitat rural. L'architecte lui avait prêté un local, rue de Limare (Carmes). Le site comportait des hangars de carrossier et était envahi par les herbes hautes. Michèle Saint-Rémy avait l'impression d'être « dans le château de la Belle au Bois-Dormant », et a réalisé les portes. Elles comportent huit bas-reliefs représentant les hangars et la végétation (transformée en personnages, de sorte que l'on peut imaginer une foule ou une jungle). Elle a fondu l'œuvre en bronze chez Clementi, à Meudon, en 1980. Les portes ont été exposées à Paris et à Blois, avant d'être entreposées à l'extérieur de son atelier. Abîmées par le temps, elles viennent d'être réparées et de bénéficier d'une nouvelle patine.



JUILLET, 9, FAUBOURG SAINT-JEAN. Michèle Saint-Rémy ne conservera plus très longtemps son œuvre de 2,40 m de haut.

des charges. Le mur gallo-romain ? La Tour-Neuve ? Impossible. Il y avait toujours un « hic » : « La sculpture aurait gêné la circulation des piétons, aurait empêché des places de stationnement, aurait fait faire un détour... Pourtant, si on aime une sculpture, on doit l'aimer assez pour la poser, même si cela entraîne des "nuisances". » La mairie propose, oralement, un rond-point : « Pour moi, la sculpture perdait de son sens. Cette sculpture, c'était une porte de bâtiment ! »

Bref, Michèle Saint-Rémy a l'impression de gêner.

## « Dénoué en 2001 »

Mars 2001 arrive. Changement de municipalité. Les portes s'ouvrent... L'artiste prévient Marc Champigny, adjoint à la culture. « L'histoire s'est dénouée quand Dominique Jamot, du musée, m'a fait rencontrer Yves Dupont. » L'adjoint aux espaces verts trouve une solution : « Quand on s'intéresse vraiment à l'œuvre, on trouve », remarque l'artiste.

L'élu convainc Michèle Saint-Rémy de s'orienter sur le parc floral. Le dialogue aboutit à un sentier (qui remonte vers le coteau), juste avant un arbre qui forme comme une voûte : « Cela fait bien. » Les fondations de béton ont été coulées. Les supports métalliques sont en préparation. Une fois la sculpture posée, a priori mercredi prochain, l'envers sera caché par un buisson fleuri. L'artiste est aux portes du bonheur !

Anne-Marie Coursimault.

## REPÈRES

### ■ Projets

Michèle Saint-Rémy n'a jamais pu vivre à plein temps de ses sculptures (figuratives, à grand volume) et dessins. Les foules, les escaliers, les villes, l'eau et dans une moindre mesure la nature sont ses domaines de prédilection. Elle espère retravailler avec la ville. Marc Champigny lui a d'ailleurs demandé pourquoi elle n'avait pas postulé dans le cadre du 1 % (1 % de la subvention d'État doit être attribuée à une œuvre d'art lors d'une construction) pour les projets de complexe sportif et de médiathèque à La Source. Elle n'était pas au courant ! L'élu lui a dit de consulter le dossier à la Semdo. Depuis, elle a envoyé un pré-dossier (à partir notamment d'une sculpture en forme d'arbre) mais, malgré trois visites, n'a pu consulter les volumes des projets à la

Semdo. Son rêve ? « Une sculpture sur une belle place. »

### ■ Contact

Son atelier, au 9, faubourg Saint-Jean, est ouvert au public. Il lui est même arrivé d'accueillir des écoles : « Un devoir ! », dit-elle. <http://www.saintremy.canalblog.com>

### ■ Œuvres

Michèle Saint-Rémy a conçu des œuvres toujours exposées dans l'agglomération : à l'école du clocheton à Saint-Jean-de-Braye, à la coopérative de l'habitat rural à Saint-Jean-de-Braye, une fontaine à l'école du Plissay à Olivet, un grand bas-relief dans une opération immobilière route d'Olivet, la girouette du musée. Mais, globalement, les municipalités ou les organismes s'adressent peu aux artistes locaux.

## « Une insulte à l'artiste »

Yves Dupont, adjoint chargé de l'environnement et des espaces verts, s'intéresse à la peinture et à la sculpture. Il comprend mal qu'une œuvre achetée puisse être laissée à l'abandon : « C'est une insulte à l'artiste de ne pas exposer son œuvre », estime-t-il. D'où sa proposition de l'accueillir au parc floral.

L'élu dispose d'ailleurs d'un budget de 3.000 € pour mettre des statues dans ce lieu sourcier : « C'est au coup de cœur, en fonction des propositions d'un artiste. Il ne faut pas avoir d'idées arrêtées mais rester ouvert, au hasard des salons. Pour les artistes, exposer ainsi, ce n'est pas à sens unique : il y a un retour sur le fait de montrer leurs œuvres. »